

LES SUITES DE L'INTERVENTION

◆ Le soir de l'intervention à votre domicile

- ⇒ Prenez les antalgiques prescrits par votre chirurgien de façon systématique.
- ⇒ Vous pourrez manger normalement.

◆ Le lendemain de l'intervention

- ⇒ Le pansement devra être refait par une infirmier(e) libéral(e) avec un pansement imperméable qui vous permettra de vous doucher.
- ⇒ La peau a été suturée avec des fils résorbables qui disparaîtront entre 7 à 10 jours.
- ⇒ Vous recevrez un appel téléphonique *(* le lundi si l'intervention à lieu un vendredi)* de l'infirmier(e) du service pour savoir comment vous allez. N'hésitez pas à lui poser des questions si vous en avez.

◆ A court terme:

Il est important de suivre les recommandations données:

- ⇒ Au moindre problème (fièvre, douleur anormale, écoulement au niveau de la cicatrice, gonflement important du genou) contacter le chirurgien.
- ⇒ Prenez le traitement antalgique en cas de douleur durant les premiers jours.
- ⇒ Les douches sont autorisées, vous éviterez de prendre un bain, ou d'aller à la piscine pendant 15 jours.
- ⇒ Le pansement sera refait tous les 2 jours par l'infirmier(e) libéral(e) avec le pansement imperméable.
- ⇒ Vous pourrez marcher, monter des escaliers. Une activité légère est conseillée après la sortie.
- ⇒ Il est normal de constater un gonflement du genou à la reprise des activités : celles-ci se feront à partir de la 4ème semaine post-opératoire et de façon progressive.
- ⇒ Faites une séance de 20 minutes de glaçage plusieurs fois par jour, les premiers jours et surtout si vous avez mal, même la nuit qui suit votre intervention, et poursuivez le glaçage du genou durant 5 jours.



**MULTIPLIER LES SÉANCES DE GLAÇAGE DE VOTRE GENOU EN CAS DE DOULEURS.
LE GLAÇAGE DE VOTRE GENOU EST INDISPENSABLE
POUR CALMER LA DOULEUR ET RÉDUIRE LE GONFLEMENT .**



- ⇒ Il n'y a pas de prescription de rééducation
- ⇒ Ne faites pas d'efforts trop intenses.
- ⇒ Vous pourrez conduire dès que vous vous en sentirez capable.
- ⇒ Il faudra respecter les délais donnés par votre chirurgien pour la reprise des activités sportives.

**Pour favoriser votre rétablissement,
il faut que vous retrouviez rapidement votre mobilité.
Pour cela, vous pouvez faire les exercices
du programme d'auto rééducation.**



Pensez à répondre au mail de la HAS
Indicateur de la satisfaction des patients hospitalisés
Vos réponses sont importantes.

e-Satis

Elles nous permettront de connaître les points positifs de votre séjour et ceux qui sont à améliorer.



EN CAS DE PROBLÈME, VOUS POUVEZ CONTACTER

Service Médical d'Urgences : 01 30 72 35 17
 Secrétariat : 01 30 72 33 06



Ramsay Santé
Clinique Claude Bernard

GUIDE PRATIQUE A L'USAGE DU PATIENT



Madame, Monsieur,

Vous allez être hospitalisé(e) dans notre établissement pour une intervention chirurgicale en ambulatoire.

Vous trouverez dans ce guide les informations utiles pour vous aider à comprendre et appréhender l'intervention que nous allons pratiquer.

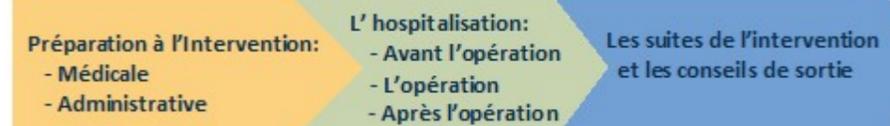
- * le déroulement de votre prise en charge,
- * avant l'intervention et pendant l'hospitalisation,
- * l'organisation de votre sortie

Ces informations ne se substituent en aucun cas aux entretiens avec votre chirurgien, l'anesthésiste, le personnel infirmier ou tout autre membre de l'équipe soignante, mais elles pourront vous servir de support au cours de ces entretiens et lors de votre séjour.

Les informations sont d'ordre général et l'intervention dont vous allez bénéficier peut nécessiter des recommandations spécifiques appropriées à votre cas personnel.

N'hésitez pas à en parler avec le chirurgien ou l'anesthésiste.

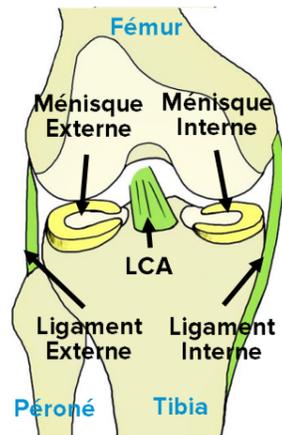
Les équipes médicale, soignante et hôtelière mettront tout en œuvre afin que votre séjour au sein de la clinique se déroule dans les meilleures conditions.



L'équipe de chirurgie orthopédique



ARTHROSCOPIE DU GENOU en Ambulatoire



QU'EST-CE QU'UNE ARTHROSCOPIE DE GENOU



L'arthroscopie du genou est une technique chirurgicale mini-invasive. L'arthroscope est un tube très fin muni d'un système optique couplé à une caméra. Il est introduit dans le genou par deux petites incisions cutanées. Il est possible par arthroscopie d'effectuer un certain nombre de gestes chirurgicaux intra-articulaires, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir le genou. Cette technique permet d'épargner au maximum la peau, les muscles, les structures articulaires, et donc de diminuer les inconvénients de la chirurgie du genou.

Tout acte chirurgical comprend un risque de complications. Ces dernières vous ont été expliquées par votre chirurgien oralement lors de la consultation, et sont reprises dans la lettre d'information qui vous a été remise et dans le consentement éclairé que vous devez rapporter signé.

PREPARATION DE VOTRE INTERVENTION

◆ Lors de la consultation avec votre chirurgien, vous avez reçu:

- LE DOSSIER INFORMATIONS PERSONNELLES, avec à l'intérieur:
 - Le passeport ambulatoire qui vous présente la clinique et vous donne les consignes générales.
 - L'attestation de consentement éclairé et l'autorisation d'opérer avec, au verso, la désignation de la personne de confiance que vous devrez rapporter signées le jour de l'intervention.
 - Les documents nécessaires aux démarches administratives.
- Les pièces obligatoires à présenter aux admissions.
- La demande d'intervention
- La prescription pour le savon antiseptique nécessaire à la douche pré-opératoire,

◆ Vous devez prendre rendez-vous avec l'anesthésiste

- Le rendez-vous est à prendre dans le mois qui précède l'intervention et au plus tard 3 jours avant.
- L'anesthésiste fera le point sur votre état médical et vous informera sur l'anesthésie et les traitements antalgiques.
- Prenez avec vous **l'ordonnance de votre traitement personnel** pour lui communiquer le nom et la posologie des médicaments.
- Il vous informera des règles du jeûne pré-opératoire.

☞ Les règles du jeûne pré opératoire:

- ☞ **Prendre une boisson sucrée au lever à domicile, si prescrit par l'anesthésiste.** Thé, café ou jus de fruit sans pulpe)
- ☞ **Pas de solides 6 heures** avant l'heure du bloc .
- ☞ **Pas de liquides 2 heures** avant l'heure du bloc.
- ☞ **Puis A JEUN STRICT**



◆ Effectuez votre pré admission

- ☞ **En ligne** via un PC, une tablette ou un smartphone, en vous connectant à partir du site de la clinique dès que la date opératoire a été fixée

- ☞ **Lors de la consultation avec l'anesthésiste**, en suivant les consignes du passeport ambulatoire ou de la fiche « **PIÈCES OBLIGATOIRES À PRÉSENTER AUX ADMISSIONS** ».

◆ Anticipez votre retour à domicile

- Prévoyez la personne qui vous raccompagnera à votre domicile.
- Pensez aux vêtements que vous porterez pour la sortie, prévoyez un vêtement large (pantalon de jogging).
- Prévoyez la façon de glacer votre genou.
- Prévoyez l'infirmier(e) libéral(e) pour le lendemain de l'intervention(pansement et injection de l'anticoagulant)

◆ Vous devrez effectuer la préparation cutanée

◆ Vous recevrez un appel téléphonique la veille de l'intervention

L'assistante administrative du service vous contactera pour confirmer ou modifier l'horaire de votre arrivée, et s'assurer que vous serez accompagné(e) pour votre sortie.

◆ Lors de votre hospitalisation, pensez à apporter :

- Les ordonnances de votre traitement personnel en cours,
- Les résultats d'examen récents, et **surtout les radiographies et l'IRM du genou.**

◆ Vous devrez effectuer la préparation cutanée

- La **dépilation** devra être effectuée la veille, à domicile.
- Le rasoir est interdit en raison des micro-coupures qu'il entraîne.
- Utilisez une crème dépilatoire achetée en grande surface ou en pharmacie (sans prescription).



VOTRE HOSPITALISATION EN AMBULATOIRE

◆ Accueil à la clinique

- Vous vous présenterez à l'accueil de la clinique à l'heure prévue.
- L'hôtesse vous indiquera le service dans lequel vous devrez vous rendre.

◆ Accueil dans le service

- Vous vous présenterez au poste infirmier.
- Un membre de l'équipe soignante vous installera et prendra des renseignements complémentaires nécessaires à votre dossier.
- Vous lui remettrez :
 - ⇒ Les différents formulaires signés.
 - ⇒ **Les résultats des examens** qui vous ont été demandés.
 - ⇒ Les différents formulaires signés,
 - ⇒ Les résultats des examens qui vous ont été demandés,
 - ⇒ Les clichés radiologiques, et **surtout l'IRM de votre genou.**
- Avant l'intervention il faudra ôter:
 - ⇒ Toutes traces de maquillage,
 - ⇒ Toutes prothèses dentaires, auditives, lunettes et lentilles,
 - ⇒ Tous bijoux, piercings.



Pensez à le faire avant votre entrée

◆ L'intervention

- Elle dure environ 15 minutes et se pratique sous anesthésie générale.
- Il n'y aura pas de drain.
- Le traitement contre la douleur vous sera débuté dès la fin de l'intervention.
- Vous séjournerez en salle de réveil pendant environ 1 heure, puis vous regagnerez votre chambre.



◆ Après l'intervention, ➡ Retour dans le service

- Vous serez surveillé(e) en post-opératoire .
- La douleur sera prise en compte. Elle sera « titrée », c'est-à-dire mesurée sur une échelle de douleur, à intervalles réguliers. Les antalgiques vous seront administrés de façon systématique.
- Vous pourrez boire 1h après le retour de la salle de réveil.
- La perfusion sera retirée avec le maintien du cathéter qui sera obturé.
- Une collation vous sera servie 1 h à 1h30 après le retour de bloc.
- Il faudra vous lever en présence de l'infirmier(e), la première fois.



Mobilisation +++ : Lever, fauteuil et marche dans la chambre plusieurs fois avant la sortie

- Un kinésithérapeute viendra vous voir avant ou après l'intervention pour vous montrer les premiers mouvements de rééducation.
- Vous aurez revêtu vos vêtements civils.

Vous pourrez rentrer à domicile dans l'après-midi ou en fin de journée, en fonction de l'heure de l'intervention.

◆ La sortie.

- Vous serez revu(e) par votre chirurgien qui validera la sortie.
- Le pansement sera refait (si besoin).
- Le cathéter intraveineux sera retiré.
- Il faudra signer le bulletin de sortie en présence de l'infirmier(e).
- Le bulletin d'hospitalisation, qui sert aussi d'arrêt de travail pour cette journée vous sera remis.
- Les ordonnances, le rendez-vous post-opératoire et la prolongation de l'arrêt de travail (si nécessaire) vous seront remis.
- Vous devrez éventuellement aller voir la secrétaire de votre chirurgien.
- Il n'y a pas de formalités administratives de sortie.

EN RESUME

